

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

OBJET :

Salle des fêtes
travaux d'amélioration
énergétique et d'accessibilité

Coordonnateur SPS

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 07/07/2022.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 07/07/2022.

Le Maire,

Pierre METZGER.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2022/026 du 23 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt-trois juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KHELII, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;

Absent : Monsieur Julien LACOUR ;

Excusées : Mesdames Isabelle DE ARAUJO, Christelle REUGE ;

Procurations : de Madame Isabelle DE ARAUJO à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Christelle REUGE à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Benoit RATIGNET.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de travaux pour l'amélioration énergétique et d'accessibilité de la salle des fêtes d'Authezat et son financement.

Monsieur le Maire propose de faire le choix d'un bureau de contrôle : la coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS) vise, pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où interviennent plusieurs entrepreneurs ou travailleurs indépendants, à prévenir les risques issus de leur coactivité et à prévoir l'utilisation de moyens communs. A cet effet, le maître d'ouvrage désigne un coordonnateur SPS dont les rôles, missions et responsabilités sont définis par le Code du travail.

Des devis ont été demandés à 3 bureaux de contrôle (SOCOTEC, VERITAS et APAVE) pour le rôle de Coordonnateur SPS.

Monsieur le Maire présente les différents devis réceptionnés en mairie qui s'établissent comme suit :

Cabinet	Prestation coordination Sécurité Protection de la Santé SPS
SOCOTEC	2 142 euros hors taxes
VERITAS	2 220 euros hors taxes
APAVE	1 820 euros hors taxes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Fait le choix du bureau de contrôle SOCOTEC, mieux disant, pour les missions nécessaires dans le cadre des travaux projetés pour un montant de 2 142 euros hors taxes.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes aux missions de cette affaire.